



PROVINCE DE QUÉBEC

**SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MARS 2023
À 19H30**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS - (durée de 20 minutes - sujets qui ne sont pas inscrits à l'ordre du jour)

4. AUDITION DES DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

4.1. Dossier 2301-DM-483 - 62, chemin de l'Île-de-Mai - Zone R-1 205 - Audition et décision sur la demande visant à augmenter le rapport espace bâti / terrain.

4.1.1. Période de questions et commentaires.

5. SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

5.1. Adoption des procès-verbaux - Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2023 tel que soumis.

6. RÈGLEMENTS

6.1. Adoption du Règlement RV-1677-1 - Règlement RV-1677-1 sur le régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Boisbriand.

6.2. Adoption du Règlement RV-1728 - Règlement RV-1728 sur la démolition d'immeubles.

6.3. Adoption du Règlement RV-1729 - Règlement RV-1729 décrétant l'acquisition de lampadaires décoratifs et leur financement par emprunt.

6.4. Adoption du Règlement RV-1730 - Règlement RV-1730 décrétant l'acquisition et la modernisation de véhicules, d'équipements municipaux et de leurs accessoires pour l'année 2023 et leur financement par emprunt.

6.5. Adoption du Règlement RV-1731 - Règlement RV-1731 décrétant des travaux de réaménagement de la trappe d'accès au poste de pompage La Vérendrye et leur financement par emprunt.

6.6. Adoption du Règlement RV-1732 - Règlement RV-1732 décrétant des travaux de remplacement du bassin de condenseur à l'aréna et un emprunt à cette fin.

6.7. Adoption du Règlement RV-1733 - Règlement RV-1733 décrétant des travaux de remplacement du système de refroidissement des têtes de compresseurs à l'aréna et un emprunt à cette fin.

6.8. Adoption du Règlement RV-1734 - Règlement RV-1734 décrétant des travaux de resurfaçage de la toiture du Centre culturel et un emprunt à cette fin.

6.9. Adoption du Règlement RV-1735 - Règlement RV-1735 décrétant des travaux de remplacement d'unités de toit et de mise à niveau du système de chauffage au Centre récréatif et leur financement par emprunt.

- 6.10. **Adoption du Règlement RV-1736** - Règlement RV-1736 décrétant l'acquisition de compteurs intelligents et un emprunt à cette fin.
- 6.11. **Procédure d'enregistrement** - Prendre acte du dépôt par la greffière du certificat attestant de la tenue de la procédure d'enregistrement du 6 au 9 février 2023 sur les Règlements suivants:
- 6.11.1. Règlement RV-1721 prévoyant l'établissement de plans et devis de travaux de mise à niveau du système de traitement des boues à l'usine d'épuration et décrétant un emprunt à cette fin;
- 6.11.2. Règlement RV-1722 prévoyant l'établissement de plans et devis de travaux de remplacement du dégrilleur et du collecteur à l'entrée de l'usine d'épuration et décrétant un emprunt à cette fin;
- 6.11.3. Règlement RV-1725 abrogeant le Règlement RV-1668;
- 6.11.4. Règlement RV-1726 décrétant des travaux d'aménagement d'une voie de refuge sur la rue Montcalm et des travaux de drainage, fondation et pavage sur la terrasse Filion et leur financement par emprunt.
- 6.12. **Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1719-1** - Règlement RV-1719-1 modifiant le Règlement RV-1719 sur la contribution au financement des services d'eau, d'égout et d'assainissement des eaux usées pour l'exercice financier 2023.

7. FINANCES

- 7.1. **Rapport sur les autorisations de dépenses** - Prendre acte du dépôt du rapport contenant les listes des autorisations de dépenses pour la période du 13 janvier au 9 février 2023.
- 7.2. **Sommaire mensuel des déboursés** - Prendre acte du dépôt par la trésorière du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1er au 31 janvier 2023.
- 7.3. **Liste des certificats de paiement** - Accepter la liste des certificats de paiement telle que préparée par le Service du génie en date du 13 février 2023, révisée par le Service des finances le 14 février 2023 montrant un total de 822 842,74 \$ et en autoriser le paiement.
- 7.4. **Rapport d'activités de la trésorière - Partis politiques et candidats indépendants autorisés** - Prendre acte du dépôt par la trésorière du rapport d'activités des partis politiques et des candidats indépendants autorisés de la Ville de Boisbriand pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022, conformément au chapitre XIII de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.
- 7.5. **Remboursement des dépenses de recherche et de soutien des conseillers pendant l'exercice financier 2022** - Prendre acte du dépôt par la trésorière de la liste des remboursements autorisés pendant l'exercice financier 2022 pour des fins de recherche et de soutien des conseillers.
- 7.6. **Appropriations d'une partie du surplus libre accumulé - Service des ressources informationnelles** - Autoriser l'appropriation d'une partie du surplus libre accumulé comme suit :
- 7.6.1. pour l'implantation géomatique, 35 000 \$;
- 7.6.2. pour la Ville intelligente, 50 000 \$;
- 7.6.3. pour la refonte du site web et la création du portail citoyen, 75 000 \$;
- 7.6.4. pour l'acquisition de solution de bureau moderne (télétravail) Logiciel / Matériel, 300 000 \$;
- 7.6.5. pour l'acquisition de système pour sauvegarde et continuité des affaires, 50 000 \$;

- 7.6.6. pour l'acquisition d'un logiciel de gestion des actifs (bâtiments), 70 000 \$;
 - 7.6.7. pour les panneaux électroniques, 230 000 \$;
 - 7.6.8. pour le remplacement de pare-feu et protection de cybersécurité, 150 000 \$;
 - 7.6.9. pour le remplacement d'équipement dans les salles de conférence, 50 000 \$;
 - 7.6.10. pour des équipements informatiques, 70 000 \$.
- 7.7. **Appropriation d'une partie du surplus libre accumulé - Service de sécurité incendie**
- Autoriser l'appropriation d'une partie du surplus libre accumulé comme suit :
- 7.7.1. Création et mise aux normes des plans de sécurité incendie de l'ensemble des bâtiments municipaux, 110 000 \$;
 - 7.7.2. Mise aux normes du système d'alarme incendie de l'aréna, 28 115 \$.
- 7.8. **Emprunts au fonds de roulement** - Autoriser la trésorière à emprunter les sommes suivantes au fonds de roulement, remboursables sur une période de 3 ans, à savoir :
- 7.8.1. pour le remplacement du système d'alertes citoyennes, 25 000 \$;
 - 7.8.2. pour le remplacement de commutateurs et serveurs, 20 000 \$.

8. AFFAIRES DU CONSEIL

- 8.1. **Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec - Inscriptions** - Autoriser l'inscription de la mairesse Christine Beaudette, des conseillères Maude Whittom, Camille Joli-Coeur, Karine Laramée et Lori Doucet et des conseillers Simon Sesto Cifola et Jean-François Hecq aux Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec qui se tiendront à Gatineau du 3 au 5 mai 2023.

9. ADMINISTRATION

- 9.1. **Vente à l'encan 2023** - Autoriser la tenue d'une vente à l'encan des biens non réclamés en possession de la Ville ainsi que des biens et équipements dont elle désire se départir le samedi 6 mai 2023 et mandater le cabinet Latraverse Huissiers de Justice pour procéder à la vente.
- 9.2. **Cour municipale - Programme d'accompagnement justice et santé mentale (PAJ-SM)** - Approuver l'implantation du Programme d'accompagnement justice et santé mentale à la Cour municipale de Boisbriand en collaboration avec le ministère de la Justice du Québec.
- 9.3. **Soumissions - Acquisition et installation d'une unité de ventilation à l'aréna - Contrat 2023-2015** - Accuser réception d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions et décision sur l'octroi du contrat.
- 9.4. **Soumissions - Cueillette de branches - Contrat 2023-2019** - Accuser réception d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions et décision sur l'octroi du contrat.
- 9.5. **Grille de pondération et critères d'évaluation - Services professionnels en contrôle qualitatif des matériaux concernant divers travaux pour l'année 2023** - Approuver la grille de pondération et les critères d'évaluation proposés permettant de préciser les exigences spécifiques à être utilisés dans le cadre des contrats de services professionnels en contrôle qualitatif des matériaux concernant divers travaux pour l'année 2023.
- 9.6. **Grille de pondération et critères d'évaluation - Services professionnels de mise aux normes des plans de sécurité incendie de l'ensemble des bâtiments de la Ville - Contrat 2023-2038** - Approuver la grille de pondération et les critères d'évaluation proposés permettant de préciser les exigences spécifiques à être utilisés dans le cadre

du contrat de services professionnels de mise aux normes des plans de sécurité incendie de l'ensemble des bâtiments de la Ville.

- 9.7. **Mandat au procureur - Refoulement d'égout** - Mandater Me Joanne Côté du cabinet PFD Avocats afin de représenter les intérêts de la Ville et entreprendre toutes les procédures nécessaires dans le cadre du dossier de réclamations suite à un refoulement d'égout au 12, rue Lapointe.
- 9.8. **Programme d'aide aux immobilisations, Volets 1 et 2 - Biens patrimoniaux et Infrastructures culturelles - Signature d'une convention d'aide financière avec le ministère de la Culture et des Communications** - Approuver le projet de convention d'aide financière avec le ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme « Aide aux immobilisations - Volets 1 et 2 - Biens patrimoniaux et infrastructures culturelles » pour le projet « Achat des équipements spécialisés du Centre de création de Boisbriand » et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 9.9. **Acquisition et appropriation au surplus libre accumulé - Lot 6 510 941 (rue de Boisbriand)** - Autoriser la vente par monsieur Maxime Blondin-Bélanger et madame Marie-Ève Landry du lot 6 510 941 du cadastre du Québec, selon les modalités soumises, approprier la somme de 304 464 \$ au surplus libre accumulé à cette fin et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 9.10. **Option de servitude - Lignes électriques et de télécommunication sur le lot 5 852 339** - Approuver le projet d'entente avec Hydro-Québec et Bell Canada pour l'établissement de droits réels de servitude pour des lignes électriques et de télécommunication sur le lot 5 852 339 du cadastre du Québec situé au 3326, avenue Moishe et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 9.11. **Disposition de biens - Matériel et équipements** - Autoriser le don de matériel et d'équipements inutilisables du Service de sécurité incendie, au profit de différentes écoles de formation pour paramédics, aux organismes venant en aide aux sinistrés et aux organisations à but non lucratifs composées de pompiers auxiliaires.
- 9.12. **Cadets policiers - Entente avec la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville et les villes participantes** - Approuver le projet d'entente avec la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville et les Villes de Lorraine, Rosemère et Sainte-Thérèse ayant trait aux services de cadets policiers pour des fins de prévention sur le territoire des municipalités desservies et lors d'événements spéciaux et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 9.13. **Projet pilote « Laboratoire urbain » - Entente de partenariat avec l'organisme IVÉO** - Approuver le projet d'entente de partenariat avec l'organisme IVÉO ayant trait à la thématique « Gestion durable de l'eau » dans le cadre du projet pilote « Laboratoire urbain » pour une période de 12 mois.
- 9.14. **Révision du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles - Dépôt d'un mémoire** - Prendre acte du dépôt du mémoire de la Ville de Boisbriand dans le cadre de la consultation publique portant sur la révision du plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2024-2031 déposé par la Commission de l'environnement et de la transition écologique de la Communauté métropolitaine de Montréal.
- 9.15. **Fête nationale 2023 - Demande d'aide financière au Mouvement national des Québécoises et Québécois** - Autoriser la présentation d'une demande d'aide financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du 23 juin 2023 et désigner le mandataire de ce dossier.
- 9.16. **Autorisations du conseil conformément au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie et conditionnellement à l'obtention d'un permis d'événement délivré par le Service de sécurité incendie, le cas échéant :**
- 9.16.1. Autoriser l'émission de bruit et la présence en dehors des heures d'ouverture de lieux publics dans le cadre d'événement spéciaux de la programmation du Service des loisirs et de certains organismes reconnus pour l'année 2023.

- 9.16.2. Autoriser la vente de denrées dans le cadre d'événements spéciaux de la programmation du Service des loisirs et de certains organismes reconnus pour l'année 2023.
- 9.16.3. Autoriser la vente et la consommation de boissons alcoolisées dans le cadre d'événements de la programmation annuelle régulière du Service des loisirs et de certains organismes reconnus pour l'année 2023.
- 9.16.4. Autoriser la présence d'un camion alimentaire et l'utilisation d'un appareil mobile de cuisson portatif dans le cadre d'événements spéciaux de la programmation du Service des loisirs et de certains organismes reconnus pour l'année 2023.
- 9.16.5. Interdire la présence de chiens sur le site des événements spéciaux de la programmation du Service des loisirs.
- 9.16.6. Autoriser la tenue de feux d'artifice dans le cadre de la Fête nationale 2023.
- 9.16.7. Autoriser la fermeture de rues dans le cadre de la Fête nationale 2023.
- 9.16.8. Autoriser la tenue d'une collecte de fonds annuelle le 15 avril 2023 par La Maison des jeunes Sodarrid, La Ligue navale du Canada, succursale Boisbriand et le 1er Groupe Scout de Boisbriand.
- 9.17. Service de taxibus aux aînés - Ajout d'une journée par semaine** - Demander au Réseau de transport Exo Laurentides d'ajouter la journée de vendredi pour le service de taxibus offert aux aînés de la Ville de Boisbriand.
- 9.18. Signalisation - rue Chapais** - Interdire le stationnement sur la rue Chapais, côté nord, du boulevard de la Grande-Allée jusqu'en bordure du terrain du 594, rue Chapais et autoriser l'installation de la signalisation appropriée.
- 9.19. Signalisation - écoles Gaston-Pilon et du Mai** - Autoriser l'installation d'une nouvelle signalisation aux abords des écoles Gaston-Pilon et du Mai.
- 9.20. Politique régissant le partage des coûts des ouvrages mitoyens** - Adopter la politique préparée par le Service du génie, en vigueur à compter du 7 mars 2023.
- 9.21. Politique de gestion des plaintes** - Adopter la politique préparée par la Direction générale et Mairie en date du 28 février 2023.
- 9.22. Politique culturelle** - Adopter la mise à jour de la politique culturelle, préparée par le Service des loisirs en collaboration avec les membres du comité des arts et de la culture.

10. PLANIFICATION ET URBANISME

- 10.1. Statistiques des permis de construction** - Accuser réception des statistiques des permis émis au cours du mois de janvier 2023 montrant un total mensuel de 3 428 614 \$.
- 10.2. Orientation du conseil sur une demande de modification du Règlement RV-1441 sur le zonage assujéti à la politique de participation publique en matière d'urbanisme - Ajout de l'usage permis « commerce de voisinage » dans la zone C-6 271** - Amorcer la démarche de participation publique conformément au Règlement RV-1655 sur la politique de participation publique en matière d'urbanisme.
- 10.3. Décisions sur des demandes d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale - Projet résidentiel Le Boisé Dion** - Zone - R-3 483 - Conditionnellement, pour chacune des approbations, au dépôt d'une garantie financière de 6 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.
- 10.3.1. 7062, rue Marie-Desjardins;
- 10.3.2. 7066, rue Marie-Desjardins;
- 10.3.3. 7076, rue Marie-Desjardins;

- 10.3.4. 7080, rue Marie-Desjardins;
- 10.3.5. 7090, rue Marie-Desjardins;
- 10.3.6. 7094, rue Marie-Desjardins;
- 10.3.7. 7104, rue Marie-Desjardins;
- 10.4. **Décision sur une demande d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale - Projet résidentiel Le Boisé Dion - 7108, rue Marie-Desjardins** - Zone - R-3 483 - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 6 500 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.
- 10.5. **Décision sur une demande d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale - Projet de construction d'une maison résidentielle - 62, chemin de l'Île-de-Mai** - Zone R-1 205 - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 7 500 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.
- 10.6. **Décision sur une demande d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale - Projet de rénovation extérieure - 4800, rue Ambroise-Lafortune** - Zone I-1 480.

11. RESSOURCES HUMAINES

- 11.1. **Rapport mensuel d'embauches** - Accuser réception du rapport d'embauches temporaires de personnel pour le mois de février 2023, tel que dressé par le directeur général conformément au Règlement RV-1497.
- 11.2. **Embauche au Service des ressources informationnelles - Géomaticien** - Poste syndiqué régulier à temps complet.
- 11.3. **Nomination au Service des loisirs - Chef bibliothécaire** - Poste cadre régulier à temps complet.
- 11.4. **Lettre d'entente numéro 81 avec le Syndicat canadien de la fonction publique** - Approuver le projet de lettre d'entente numéro 81 ayant trait au poste actuel d'adjointe administrative au Service de sécurité incendie et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 11.5. **Mesure disciplinaire SCFP 4238 2023-01** - Mettre fin à l'emploi d'un employé syndiqué (SCFP 4238) et autoriser le directeur général à signer l'avis de congédiement.

12. COMITÉS ET COMMISSIONS DU CONSEIL

- 12.1. **Recommandation du comité des travaux publics et des infrastructures** - Installation d'un abribus face au 3305, boulevard de la Grande-Allée, direction sud, à l'intersection de l'avenue Bourassa.
- 12.2. **Recommandation de la commission sur l'environnement** - Souligner le « mois des pollinisateurs » en mai 2023 par une sensibilisation ciblée concernant le déclin des pollinisateurs et l'importance du pissenlit comme source de pollen et de nectar pour les abeilles et évaluer la possibilité de désigner une zone publique où la tonte des pissenlits sera retardée pour le mois de mai 2023.

13. ORGANISMES

- 13.1. **Demande d'aide financière et appropriation au surplus libre accumulé - Fondation de l'Hôpital Saint-Eustache** - Accorder une aide financière de 5 000 \$ par année pour la campagne de financement des années 2023 à 2027 et approprier la somme de 5 000 \$ au surplus libre accumulé pour l'année 2023.
- 13.2. **Demande d'aide financière - Divers organismes sportifs** - Accorder une aide financière de 23 350 \$ à Révolution FC, 1 638 \$ à l'Association de balle-molle softball

Saint-Eustache / Boisbriand et 9 048 \$ à l'Association de baseball de Boisbriand-Sainte-Thérèse pour soutenir leur offre de services.

- 13.3. Demande d'aide financière et appropriation au surplus libre accumulé - Chambre de commerce d'industrie Thérèse-De Blainville** - Accorder une subvention de 10 000 \$ pour les années 2023 et 2024 à la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville pour la mise en place du projet « Vert » un tournant responsable et appropriation au surplus libre accumulé d'une somme de 6 000 \$ à cet effet.

- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS** - (durée de 20 minutes - sujets inscrits à l'ordre du jour)

15. COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

16. LEVÉE DE LA SÉANCE
